



Insaniyat / إنسانيات

Revue algérienne d'anthropologie et de sciences
sociales

88 | 2020

Hirak, enjeux politiques et dynamiques sociales. Tome
2 : Discours et acteurs

Hassan REMAOUN et Ahmed KHOUAJA (dir.). *Les mots au Maghreb*

Amar Mohand Amer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/insaniyat/23773>

DOI : 10.4000/insaniyat.23773

ISSN : 2253-0738

Éditeur

Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2020

Pagination : 141-142

ISSN : 1111-2050

Référence électronique

Amar Mohand Amer, « Hassan REMAOUN et Ahmed KHOUAJA (dir.). *Les mots au Maghreb* », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 88 | 2020, mis en ligne le 31 mars 2021, consulté le 13 septembre 2021.
URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/23773> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.23773>

COMPTES RENDUS DE LECTURE

Hassan REMAOUN et Ahmed KHOUAJA (dir.), (2019). *Les mots au Maghreb. Dictionnaire de l'espace public*. Oran/Tunis : CRASC/Diraset, 422 p.

Le Dictionnaire de l'espace public *Les mots au Maghreb* est le résultat d'un partenariat scientifique entre le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC, Oran) et DIRASET-Etudes Maghrébines (Laboratoire rattaché à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Tunis). Il consolide une tradition, qui commence à durer, entre le CRASC et les institutions de recherche scientifique en Tunisie.

Mobilisant 40 universitaires algériens et tunisiens, dont de nombreux jeunes chercheurs et doctorants, le dictionnaire issu du projet LEPAM (Les espaces publics au Maghreb) est constitué de plus de 700 notices, une riche bibliographie et un index. La majorité des notices renvoie aux noms propres et lieux de l'Algérie et de la Tunisie. Cependant, la dimension maghrébine est présente dans cet ouvrage (le projet au départ a été conçu dans l'optique d'une collaboration entre les trois pays).

Partant des travaux et théories classiques sur l'espace public (Kant, Arendt, Habermas, Weber, Ariès, Duby, Muchembled, Tönnies, etc.), les deux coordonnateurs du projet, Hassan Remaoun (CRASC) et Ahmed Khouaja (DIRASET), l'ont pensé dans une double articulation : l'interaction entre la sphère publique (société civile) et l'État et la proximité du privé avec le public. La première est justifiée notamment par la grande ébullition politique et sociale que vit le Maghreb depuis 2011. La seconde, quant à elle, informe que dans la pratique, très souvent, le « privé tendrait à déteindre ou même à se confondre avec le public » (p. 23). Aussi, en raison de l'importance et l'influence des rapports familiaux et communautaires au Maghreb, l'ambivalence et l'ambiguïté des usages des mots imprègnent une partie des notices du dictionnaire tout comme l'est le processus tacite de privatiser le public, que ce travail met en exergue.

Organisées par ordre alphabétique, les notices donnent au lecteur un aperçu sur ce qui est en projet et sur les pistes et chantiers auxquels cette recherche aspire. C'est dans cette approche que ce travail a été entendu, ouvrant ainsi des perspectives pour les chercheurs maghrébins (ou

d'autres universités), afin de réfléchir sur l'espace public compris comme un continuum d'une histoire maghrébine commune.

La mise en avant de ces « mots du Maghreb », comme le soulignent les auteurs du dictionnaire, reflète une réalité, en l'occurrence celle de l'existence, dans ces pays, « d'instance d'espace public avant la lettre » ; celles-ci se déclinant sous forme « d'arènes, de sphères ou de lieux de médiation et de négociation de l'intérêt public » (p. 24).

Le dictionnaire offre une grande variété de mots usités en particulier en Algérie et en Tunisie. Leurs usages sont expliqués et analysés à l'aune de la vie anthropologique et sociale et de l'histoire. La diversité s'exprime par le chevauchement des langues et des emprunts ; du berbère au français, en passant par l'arabe maghrébin ou classique, ou de l'espagnol et d'autres langues. Cette cohabitation des mots renseigne sur la richesse de leurs usages dans l'espace public maghrébin.

Réactivé par le « printemps tunisien » (2011) et le « hirak » algérien (2019), le politique apporte à ce dictionnaire une plus-value dans le sens où l'effervescence que connaissent les deux pays a favorisé une plus grande libération de la parole. Les terminologies nouvelles et significatives que ces deux mouvements de masse ont mis en exergue montrent que les sociétés maghrébines sont en demande de liberté et de droits. Les notices relatives à ces événements expriment avec justesse les vibrations de la société, à l'exemple de « 'aisaba » (bande/oligarchie), « karâma » (dignité), « hirak » ou « novembriyâ/ badissiyâa ».

Le dictionnaire constitue un réel apport à la connaissance des espaces publics maghrébins et de leur articulation avec l'histoire et la société. Il convient toutefois de relever que malgré un souci de présentation et de maîtrise du processus de publication, le travail pêche par quelques insuffisances, telle que l'absence de « catégories » ou « grands thèmes » dans l'organisation générale de l'ouvrage.

In fine, le projet de documenter l'espace public au Maghreb n'est qu'à ses débuts. La publication d'un second tome du dictionnaire comblera, espérons-le, les manques de ce travail tout en le recentrant plus sur l'espace public maghrébin *stricto-sensu* et en permettant une investigation plus affinée de la relation politique et sociale entre les espaces publics maghrébins et des sociétés en action.

Amar MOHAND-AMER